

22 nov 2024 -17:20

Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Le Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 22 novembre 2024 sous la présidence du Premier ministre Alexander De Croo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 478 78 57 26
pieter-jan.devos@premier.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Marché public pour le SPF BOSA

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public pour le SPF BOSA.

Il s'agit d'un accord-cadre relatif à la livraison et l'entretien d'appareils multifonctions et d'imprimantes pour les autorités fédérales (achat ou leasing sans option d'achat).

Le marché sera passé par la centrale d'achat FOR du SPF BOSA via une procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à [Conseil des ministres du 22 novembre 2024](#)

Mainmorte 2024

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé six projets d'arrêté royal calculant et répartissant, pour l'année 2024, le crédit spécial en faveur des communes, des régions et de l'agglomération bruxelloise sur le territoire desquelles se trouvent des propriétés immunisées du précompte immobilier.

Pour les communes, le crédit spécial pour 2024 s'élève à 117.776.171 euros. La quote-part revenant à chaque région s'établit comme suit :

- pour les communes de la Région flamande, elle est de 10.067.190 euros
- pour les communes de la Région wallonne, elle est de 8.278.613 euros
- pour les communes de la Région de Bruxelles-Capitale, elle est de 99.430.368 euros

Pour les régions, la quote-part est la suivante :

- 1.160.322 euros pour la Région flamande
- 307.465 euros pour la Région wallonne
- 3.288.564 euros pour la Région de Bruxelles-Capitale

Le crédit spécial en faveur de l'agglomération bruxelloise s'élève à 32.523.898 euros

Les quotes-parts sont calculées selon la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des communautés et des régions.

Selon un nouveau calcul des services du Cadastre pour le revenu cadastral d'une commune bruxelloise, la commune, la région bruxelloise et l'agglomération bruxelloise ont droit à un supplément de leur dotation pour la période 2022 et 2023.

Les projets d'arrêté royal sont soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de six marchés publics pour la Défense.

Voici les dossiers concernés :

- travaux de rénovation et d'entretien des pistes d'atterrissage, des voies de circulation et aprons des bases aériennes
- élaboration d'un accord-cadre avec le consortium belge SEYNTEX-SIOEN dans le domaine des filets de camouflage multispectraux
- acquisition de munitions pour mortier
- acquisition de mortiers avec accessoires via une participation internationale avec la France
- achat de tenues et d'équipements au profit de la Marine dans le cadre de l'accord de coopération belgo néerlandais (BeNeSam)
- acquisition de protection oculaire balistique par l'intermédiaire de la « NATO Support and Procurement Agency » (NSPA)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Marché public relatif à la fourniture de données de marché relatives aux produits

Sur proposition de la ministre de l'Environnement, Zakia Khattabi, le Conseil des ministres a marqué son accord pour le lancement d'un marché public en faveur de la Direction générale Environnement (DGEM) du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

Ce marché public porte sur la fourniture de données relatives aux produits disponibles sur le marché et s'inscrit dans le cadre d'une mission légale du service d'inspection de la DGEM : le contrôle des produits offerts sur le marché belge.

L'objectif de cette mission est d'obtenir une vue d'ensemble des offres présentes sur le marché dans les groupes de produits relevant des compétences d'inspection de la DGEM. Ces données permettront, entre autres, de hiérarchiser les législations et les produits à contrôler et à tester, conformément au plan d'inspection pluriannuel.

Le marché sera attribué via une procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole (FR)
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be

Mathias Bienstman
Porte-parole (NL)
+32 499 77 68 06
mathias.bienstman@khattabi.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Marché public relatif à l'archivage et la numérisation des dossiers papier

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à un accord-cadre pluriannuel pour l'archivage et la numérisation des dossiers papier.

Le marché sera passé via une procédure négociée directe avec publication préalable. Dans le cadre de ce dossier, le SPF Santé publique agit en tant que centrale d'achat pour différentes institutions fédérales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Marché public relatif au renouvellement des licences Elsevier

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement du marché public pour le renouvellement des licences Elsevier du Vesalius Documentation and Information Center (VDIC) et de la CEBAM Digital Library for Health (DCLH).

Le VDIC et la CDLH desservent un groupe cible important, pour lequel un accès ininterrompu à la documentation scientifique est crucial pour exécuter ses missions de manière qualitative. Dans ce cadre, le marché concerne l'accès aux sources scientifiques de la maison d'édition Elsevier pour la période 2025-2028.

Le marché est passé via une procédure négociée sans publication préalable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à [Conseil des ministres du 22 novembre 2024](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 29 avril 2024 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Voici les dossiers concernés :

Premier ministre

- dépenses concernant le marché relatif aux frais d'études du projet MONS-SHAPE
- trois dossiers pour le Centre pour la cybersécurité Belgique : une commande concernant un logiciel, le financement des prestations BELNET 2024 et l'acquisition de normes auprès du Bureau de normalisation

Mobilité

- contribution du SPF Mobilité et Transports à EUCARIS pour l'année 2024

Finances

- sept dossiers concernant l'assurance médicale et dentaire internationale, la fourniture d'un outil de modélisation BPM et EA, la fourniture d'appareils d'analyse et de détection Raman et la prolongation du contrat d'un développeur Java

Santé publique

- renouvellement des licences du Vesalius Documentation and Information Center et de la CEBAM Digital Library for Health pour accéder aux périodiques Wiley et Springer
- un dossier relatif à l'accès de l'AFMPS à un service de base de données concernant les informations de vente actualisées sur les produits pharmaceutiques, les stocks et le développement d'un modèle prédictif
- convention entre le SPF Santé publique et Sciensano pour l'évaluation toxicologique de la composition des e-cigarettes

Fonction publique

- détachement d'un testmanager, via l'asbl eGov, pour la direction générale PersoPoint du SPF BOSA

Coopération au développement

- trois dossiers concernant la contribution annuelle « Membership fee International Aid Transparency Initiative » (IATI), un marché public productions audiovisuelles et contribution UNDP Crisis Response and Stabilization Programme Liban

Beliris

- marché public pour Beliris relatif à la migration du système de gestion documentaire SharePoint via SharePoint Online

Défense

- dix-huit marchés concernant les révisions budgétaires, travaux, achats et services

Intérieur

- octroi de subventions à la SA Astrid au profit du réseau Astrid pour 2024, à la Police fédérale pour le projet « Automated Border Control » et à Fedasil pour les projets « Relocation pledging » et « Resettlement pledging 2023 »
- vingt-six dossiers pour la Police fédérale
- deux dossiers concernant des allocations aux FRCSPB, BVV, RCNEA, VVB et APVFGB, ainsi qu'un marché subséquent pour un contrat Microsoft Unified Support pour l'INASTI

Politique scientifique

- paiement de la troisième tranche de la contribution belge à l'Agence spatiale européenne pour (ESA) 2024
- appel de l'Agence spatiale européenne pour la couverture de l'ajustement fiscal des pensionnés belges à l'ESA pour 2024
- cinq dossiers relatifs à la restauration d'un squelette de dinosaure diplodocidé, la prolongation du contrat de deux développeurs eGov, la contribution belge au fonds COST, un système de distribution audio pour le planétarium de l'ORB et le soutien financier à treize organisations internationales

Digitalisation

- trois dossiers pour le SPF BOSA concernant le support des sites ou applications Internet, Telemarc audit data et le monitoring et l'alerte des systèmes et applications informatiques
- détachement d'un IT architect via eGov Select, vers la direction générale Simplification et Digitalisation du SPF BOSA

Régie des bâtiments

- sept dossiers relatifs à l'entretien de bâtiments, à la prolongation de contrats, à la proposition de résiliation anticipée du bail et à la consolidation des droit de douane, ainsi qu'un dossier concernant le remplacement de la chaudière pour le Musée royal de l'Afrique centrale.

Budget

- détachement d'un Project Manager SAP via l'asbl eGov, pour la direction générale Service d'appui interne du SPF BOSA

Affaires étrangères

- commande de vignettes autocollantes de visa Schengen

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

BramDelen
Porte-parole
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

Barend Leyts
Porte-parole
+32 486 22 68 65
barend.leyts@premier.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Aide financière pour le recrutement de personnel civil supplémentaire chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal accordant des subsides à des organisations pour le recrutement de personnel civil supplémentaire chargé de l'accompagnement de mesures judiciaires pour l'année 2024.

Au total, 76 communes et/ou organisations recevront une aide pour l'année 2024. Sous réserve des crédits disponibles, le versement des allocations dues sera effectué selon un système d'avance/solde dont le pourcentage est calculé selon une base annuelle. Une avance de 80 % sera versée annuellement aux communes et/ou organisations bénéficiaires.

Le projet d'arrêté royal est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Marché public pour le SPF BOSA

Sur proposition du secrétaire d'État à la Digitalisation Mathieu Michel a marqué son accord sur la passation d'un marché public en matière de support IT pour le SPF BOSA

Concrètement, il s'agit d'un accord-cadre pour le support IT auquel toutes les institutions fédérales peuvent faire appel, concernant la création de sites Internet basés sur Drupal sur une plateforme commune.

Le marché d'une durée de quatre ans comprend notamment l'hébergement, le support aux utilisateurs et la maintenance de la plateforme, ainsi que les fonctions *content management system* (CMS), de recherche et statistiques.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à [Conseil des ministres du 22 novembre 2024](#)

Ukraine : programme BE-RELIEVE pour la reconstruction durable

Sur proposition du ministre chargé de la Coopération au développement Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la version finale du programme « BE-RELIEVE » dans le cadre du projet belge de reconstruction de l'Ukraine.

Le Conseil des ministres du 17 mai 2024 a déjà approuvé une première version du programme, qui prévoyait une phase de démarrage de juillet 2024 à fin 2024 pour affronter les plus grandes urgences.

La proposition actuelle consiste en une version plus détaillée du programme pour la phase de mise en œuvre proprement dite, qui couvre la période 2025-2028 et débutera le 1er janvier 2025. Le programme sera chapeauté par Enabel, l'agence de développement du gouvernement fédéral belge.

L'objectif général du programme de 150 millions d'euros est de contribuer à la reconstruction durable et à la relance de l'Ukraine, ainsi qu'à son adhésion à l'Union européenne. Voici les principaux domaines ciblés :

- énergie et construction circulaire
- santé et protection sociale
- enseignement, développement des compétences et emploi

L'accent sera dans un premier temps mis sur les régions de Tchernihiv et de Kiev, mais des travaux seront également menés au niveau national, en fonction des besoins de l'Ukraine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

22 nov 2024 -17:20

Appartient à Conseil des ministres du 22 novembre 2024

Modification du marché public relatif au système Message Broker

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du marché public pour la gestion et l'entretien du système Message Broker. Une révision des prix est par ailleurs réalisée.

Le système Message Broker gère et régule les communications électroniques entre les administrations nationales, la police fédérale, l'Office des Étrangers, le SPF Affaires étrangères et la Commission européenne dans le cadre des obligations européennes en matière de visas.

Le contrat actuel est arrivé à expiration le 31 octobre 2024. Le Conseil des ministres a dès lors donné son accord pour la prolongation de la durée du marché pour maximum un an, ainsi que pour une révision des prix.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselink
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be